Centre de santé et de services sociaux
des Sources

ORDONNANCE COLLECTIVE

Titre de l'ordonnance : INITIER DES MESURES DIAGNOSTIQUES DANS LE CADRE D'UN SUIVI DE GROSSESSE.		N° de l'ordonnance : OC-22
Référence à un protocole : Oui ☐ Non ☑ Si oui, lequel :	Date de mise en vigueur : Septembre 2008	Date de révision : Mars 2017 **Révisée** : Mars 2014
Professionnel(s) habilité(s) : Les infirmières du CSSS des Sources.		
Secteurs(s) d'activité(s) visé(s) : GMF.		
Groupe(s) cible(s) ou situation(s) clinique(s) visée(s) : Les femmes enceintes ayant un médecin de famille au GMF des Sources.		
Activité(s) réservée(s) : › Contribuer à la grossesse, à l'accouchement et au suivi post-natal. › Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique. › Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance.		

INDICATION(S) :

- Femme enceinte.

CONDITION(S) D'INITIATION :

- Première visite de grossesse.

INTENTION(S) THÉRAPEUTIQUE(S) :

Laboratoires :

- Dépister l'anémie, les maladies infectieuses et le diabète de grossesse.
- Déterminer le groupe sanguin de la mère et de déterminer son statut vaccinal contre la varicelle, la rubéole et l'hépatite B, au besoin.

Échographie obstétricale :

- Observer le développement du bébé ainsi que la morphologie.
- Déterminer l'âge de la grossesse, l'emplacement du placenta et le nombre de bébé.

CONTRE- INDICATION(S) :

- Aucun.

LIMITE(S)/RÉFÉRENCE(S) AU MÉDECIN :

- Femme enceinte de 18 semaines ou plus.

DIRECTIVE(S)/RÉFÉRENCE(S) AUX OUTILS CLINIQUES :

- L'infirmière recherchera les protéines dans les urines à chaque visite à l'aide du labstix.

- Dans le cadre du suivi conjoint avec le médecin traitant, l'infirmière planifiera avec la cliente les analyses de laboratoire indiquées dans le cycle 1 du profil Ariane, incluant les tests suivants :
    - FSC
    - Électrolytes
    - Créatinine
    - TSH
    - Groupe sanguin
    - Recherche d'anticorps
    - Glucose sérique
    - Anticorps rubéole
    - VDRL
    - HbsAg
    - Ac Hbs
    - VIH
    - BHCG
    - Sommaire des urines
    - Culture des urines

- Si certains de ces examens ont été faits depuis le début de la grossesse, ne pas les répéter.

- Si la cliente possède un ou des facteurs de risque du diabète gestationnel tel que mentionnés, ajouter le dépistage de glucose 1h (post 50g) :
    - Antécédents de diabète ou d'intolérance au glucose pendant la grossesse.
    - Antécédents d'hypertension, d'infection urinaire ou d'hydramnios durant une grossesse antérieure.
    - Antécédents familiaux de diabète chez un parent du 1er degré.

- Accouchement antérieur d'un bébé de plus de 4000g.
- Mortinaissance antérieure inexpliquée.
- Antécédents d'hypoglycémie, d'hypocalcémie ou d'hyperbilirubinémie néonatales.
- Âge avancé de la mère (plus grand ou égal à 35 ans).
- Obésité (IMC plus grand ou égal à 30 kg/m^2).
- Glycosurie répétée pendant la grossesse en cours.
- Macrosomie soupçonnée.
- Membre d'une population à risque élevé (femmes de descendance autochtone, hispanique, sud-asiatique, asiatique ou africaine).
- Syndrome des ovaires polykystiques.
- Ancanthosis nigricans (dermatose parfois caractérisée par une dystrophie pilaire et unguéale).
- Prise de corticostéroïdes.

- Si la cliente est enseignante, monitrice de garderie, intervenante dans les hôpitaux ou mère de jeunes enfants, effectuer l'analyse de laboratoire :
  - Parvovirus (sérologie).

- Si la cliente n'a jamais eu la varicelle, effectuer l'analyse de laboratoire :
  - Varicelle (sérologie).

- Si la cliente possède un chat ou consomme de la viande crue, effectuer l'analyse de laboratoire :
  - Toxoplasmose (sérologie).

- Lors de la première visite de grossesse, l'infirmière planifiera le dépistage de la trisomie 21 avec la cliente qui le désire entre la 11e et 13e semaine. Elle s'assura d'effectuer le *counseling* lié au dépistage de la trisomie 21. Elle complètera la requête nécessaire et la remettra à la cliente en vue du dépistage. Se référera à l'ordonnance collective régionale n° 54 sur le dépistage de la trisomie 21.

- L'infirmière planifiera également l'échographie de datation préalablement, si les dernières menstruations (DDM) étaient inconnues ou si le cycle menstruel de la patiente était irrégulier.

- L'infirmière planifiera avec la cliente l'échographie entre la 18e et 20e semaine de grossesse et acheminera la demande au médecin traitant.

- L'infirmière planifiera avec la cliente les analyses de laboratoire indiquées dans le cycle 2 du profil Ariane, incluant les tests suivants :
  - Groupe sanguin et recherche d'anticorps Rh, si Rh négatif.
  - FSC.
  - Glycémie 1h après l'ingestion de 50 g de glucose.
  - Sommaire des urines.
  - TSH.

- Culture d'urine.

SOURCES :

- Fortin, Cécile; Mercier, Jean-Claude; Santerre, Marie-Josée. «Mieux-Vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans, guide pratique pour les mères et les pères». Québec, Institut national de la santé publique du Québec. 2013. p.111-115

- Allard, Jacques. «Diabète gestationnel, qu'est-ce que c'est?». Université de Sherbrooke.2010/06. http://www.passeportsante.net/fr/Maux/Problemes/Fiche.aspx?doc=diabete_gestationnel_pm Consulté le 28 octobre 2010.

- Ehman, William. « Évidence based routine prenatal care». Forum 2010 en médecine familiale à Vancouver.

PROCESSUS D'ÉLABORATION	
Rédigée par : Valérie Verville et Émilie Desharnais	3 novembre 2010
Infirmières cliniciennes	Date
Révisée par : Émilie Desharnais et Marie-Soleil Bourbeau	31 mars 2014
Infirmières cliniciennes	Date
Personnes consultées : Dre Françoise Bilodeau	2 novembre 2010
Médecin responsable du GMF	Date
Dr Yves Leger	3 novembre 2010
Médecin du GMF	Date
Dre Martine Robinson	27 mars 2014
Médecin du GMF. Présidente du CMDP	Date
PROCESSUS D'APPROBATION	
Approuvée par la DSI : Brigitte Langlois	3 novembre 2010
Brigitte Langlois, Directrice des soins infirmiers	Date
Approuvée par le CMDP : Dre Françoise Bilodeau	3 novembre 2010
Présidente du CMDP	Date
Révision approuvée par la DSI :	14-04-2014
Brigitte Langlois, Directrice des soins infirmiers	Date
Révision approuvée par le CMDP :	14 04 11
Dre Martine Robinson, présidente	Date